



**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant et des délibérations modificatives n° 66/2022 et 88/2022 (point 24, effectuer toutes les démarches administratives, juridiques, financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés nécessaires au bon déroulement et développement des différents sites et bâtiments appartenant à la CDCHS et gérés par elle-même).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer pour la Maison de la Vigne et des Saveurs :

- Les nouveaux tarifs postaux ci-dessous, ayant changés le 1^{er} janvier 2025 :

Envoi par la poste moins de 12 kg	24,56 €
Envoi par la poste moins de 13 kg	25,70 €
Envoi par la poste moins de 14 kg	26,90 €
Envoi par la poste moins de 6 kg	17,96 €
Envoi 10kg	22,68 €
Envoi 11kg	23,41 €
Envoi par la poste moins de 1kg	12,26 €
Envoi par la poste moins de 250g	9,32 €
Envoi par la poste moins de 2kg	13,60 €
Envoi par la poste moins de 3kg	14,80 €
Envoi par la poste moins de 4kg	16,04 €
Envoi par la poste moins de 500g	10,34 €

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**

AR Prefecture

017-200041523-20250107-DEC2_2025-AU
Reçu le 07/01/2025

Envoi par la poste moins de 5kg	17,22 €
Envoi par la poste moins de 750g	11,40 €
Envoi 7 kg	19,12 €
Envoi 8 kg	20,29 €
Envoi 9kg	21,50 €
Envoi par la poste kg supplémentaire	1,30 €

Fait à Jonzac,
Le

07 JAN. 2025

Le Président
Claude BELOT

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

